



Conseil économique et social

Distr. générale
25 mars 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixante et unième réunion plénière

Genève, 10-12 juin 2013

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

Statistiques de la pauvreté – pour examen et recommandations

Conclusions de l'examen approfondi des statistiques de la pauvreté

Note du secrétariat

Résumé

La présente note donne des informations sur le résultat de l'examen approfondi des statistiques de la pauvreté mené par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en novembre 2012. Ce dernier a débattu des travaux de suivi relatifs aux statistiques de la pauvreté en février 2013.

L'examen approfondi a été réalisé à partir d'un document établi par le Service d'État ukrainien de statistique et Eurostat. Compte tenu des nombreuses difficultés que pose la mesure de la pauvreté, le Bureau a décidé d'organiser un séminaire sur le sujet en 2013, dont le projet d'ordre du jour sera présenté à la Conférence dans un document publié sous la cote ECE/CES/2013/7/Add.1.

La Conférence débattira de la question de la mesure de la pauvreté le 12 juin 2013 afin que tous ses membres apportent leur contribution aux préparatifs du séminaire.

I. Introduction

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens procède chaque année à un examen approfondi de certains domaines de la statistique. Ces examens ont pour objet d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activité et d'aborder des questions d'actualité. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et exposent les préoccupations d'ordre théorique et en matière de coordination dont les services de statistique ont fait état.
2. À sa réunion de novembre 2011, le Bureau de la Conférence a décidé que les statistiques relatives à la mesure de la pauvreté feraient l'objet d'un examen approfondi. Il a procédé à cet examen à sa réunion de novembre 2012 en se fondant sur un document établi par le Service d'État ukrainien de statistique et Eurostat. Le document relatif à l'examen approfondi peut être consulté (en anglais uniquement) à l'adresse suivante: www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/bur/2012/november/4.pdf.
3. Le Bureau a aussi pris connaissance des observations écrites formulées à propos du document établi par la Banque mondiale et le secrétariat. Il a examiné les travaux de suivi à sa réunion de février 2013.

II. Conclusions du document relatif à l'examen approfondi

4. Le document exposait brièvement les problèmes méthodologiques sous-tendant la mesure de la pauvreté. Deux études de cas y étaient présentées: la première au niveau international (Eurostat) et la deuxième au niveau national (Ukraine).
5. Le document faisait état des conclusions et recommandations ci-après, élaborées à partir des expériences de l'Ukraine et de l'Union européenne:
 - a) La notion de pauvreté doit obligatoirement être établie à partir des approches absolue, relative, structurelle, subjective ou mixte;
 - b) L'approche du consensus sur les privations, ou la mesure de la pauvreté par les conditions de vie, est une voie prometteuse pour améliorer la recherche sur les questions de pauvreté en Ukraine;
 - c) Il faut concevoir une méthode spéciale pour évaluer de façon complète l'impact du système d'aide sociale ciblée sur la pauvreté;
 - d) Compte tenu de la complexité des approches suivies pour mesurer la pauvreté, il faudra adopter un critère (une approche) unique pour procéder à des comparaisons internationales, critère qui pourrait être ajusté en fonction des différents niveaux de développement humain et des groupes de pays;
 - e) Une des pistes importantes pour élaborer des statistiques de la pauvreté est d'améliorer la fiabilité de la mesure de la pauvreté à l'aide de méthodes d'évaluation indirectes, y compris pour les petites régions;
 - f) Les enquêtes de l'Union européenne (UE) sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont devenues l'instrument de référence pour mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'UE. Si leurs principales composantes sont fiables, certains aspects sont en cours d'examen en vue d'améliorer les enquêtes tout en garantissant au maximum la stabilité des indicateurs essentiels produits dans le domaine des politiques;

g) L'expérience de l'UE montre qu'il est important de mesurer la pauvreté dans les sociétés modernes en dehors des critères classiques et absolus que sont l'argent et la consommation.

III. Résumé des débats du Bureau

6. À la réunion que le Bureau a tenue en novembre 2012, les points ci-après ont été soulevés:

a) Le Bureau a estimé que le document à l'examen aurait pu mieux refléter les travaux internationaux réalisés dans le domaine. Le document aurait ainsi pu aborder les questions suivantes: mesure longitudinale de la pauvreté, dynamique de la pauvreté, mesures subjectives et mesure de la pauvreté par région et sous-groupe de population, comme les enfants, les personnes âgées et les jeunes familles;

b) Il est urgent de traiter la question de la mesure de la pauvreté au vu des débats publics qui ont lieu. Les mesures de la pauvreté relative auxquelles on recourt souvent ne rendent compte ni des conséquences de la crise économique ni de la façon dont le grand public perçoit la pauvreté;

c) Les pratiques nationales en matière de statistiques de la pauvreté varient considérablement. Il serait donc utile de constituer un ensemble cohérent d'indicateurs de la pauvreté;

d) Il est important de recourir à une mesure multidimensionnelle de la pauvreté qui ne s'arrête pas à celle du revenu. Plusieurs aménagements sont en cours afin de mesurer le nombre de personnes confrontées à des privations multiples, et pas uniquement à un dénuement économique;

e) Les pays de l'UE ont défini un ensemble d'indicateurs pour l'observation de la pauvreté à partir des données des EU-SILC. Il reste toutefois à faire coïncider les données de l'UE et celles des autres pays et à recenser les nouvelles questions qui prendront de l'importance dans les années à venir.

7. Le Bureau a demandé au secrétariat d'organiser une réunion ponctuelle en 2013 pour débattre des moyens d'améliorer la mesure de la pauvreté dans la région de la CEE, dont les grandes lignes lui ont été présentées en février 2013. Il a été suggéré d'y aborder les sujets ci-après:

a) Questions relatives aux méthodologies et aux données;

b) Comparabilité internationale et temporelle;

c) Moyens de rendre compte de la situation des groupes vulnérables et des disparités régionales;

d) Degré d'actualité des données;

e) Liens entre pauvreté, inégalités, vulnérabilité et intégration sociale.

8. En février 2013, lors de son examen des grandes lignes du séminaire, le Bureau a soulevé les points ci-après:

a) Combiner les différents aspects de la mesure de la pauvreté permettrait de définir clairement les priorités et d'identifier les domaines dans lesquels un travail méthodologique en profondeur sur les statistiques de la pauvreté pourrait être entrepris;

b) Il a été suggéré de traiter d'autres sujets lors du séminaire comme des questions particulières relatives à la mesure, une clarification des définitions et de la méthode, les sources de données, la comparabilité internationale, la pauvreté des groupes vulnérables, les moyens d'accélérer la production de données sur la pauvreté, la communication des mesures de la pauvreté et les réponses aux critiques sur les mesures de la pauvreté relative. L'aspect multidimensionnel de la pauvreté est un sujet incontournable à traiter lors du séminaire;

c) Le séminaire devrait intéresser tous les pays de la région de la CEE;

d) Il faudrait réfléchir à la possibilité d'organiser des séances parallèles;

e) La Banque mondiale devrait participer au séminaire de façon à ce qu'un débat ait lieu sur ses différentes approches de la mesure de la pauvreté ainsi que sur celles des services nationaux de statistique;

f) Le séminaire devrait cibler les statisticiens et les analystes des services nationaux de statistique, des ministères et d'autres organismes publics produisant ou utilisant les statistiques de la pauvreté. Des chercheurs pourraient également être invités. Des représentants de médias pourraient venir y expliquer comment ils utilisent les données sur la pauvreté. Les débats porteraient sur les techniques et les méthodes et non sur les politiques à adopter. Il pourrait être utile d'organiser, à la fin, une table ronde avec des statisticiens en chef au fait des questions stratégiques que pose la poursuite des travaux sur la mesure de la pauvreté.

9. L'Ukraine a proposé de participer à l'élaboration du projet d'ordre du jour du séminaire et le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) d'établir un document sur les questions de comparabilité que soulève la mesure de la pauvreté dans la région, en vue du séminaire.

IV. Conclusion

10. Compte tenu des nombreux problèmes et questions qui se posent dans le domaine considéré, le Bureau a demandé au secrétariat d'organiser, en 2013, un séminaire sur la mesure de la pauvreté, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le CEI-STAT, séminaire qui devrait avoir lieu du 2 au 4 décembre 2013 à Genève.

11. Le secrétariat établira un projet de programme pour le séminaire et le diffusera aux membres du Bureau pour observations. Le projet d'ordre du jour sera présenté à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens de 2013, sous la forme d'un document portant la cote ECE/CES/2013/7/Add.1, afin que tous ses membres apportent leur contribution.

V. Propositions à l'intention des membres de la Conférence

12. Les membres de la Conférence sont invités à adopter les conclusions de l'examen approfondi des statistiques de la pauvreté.

13. Les membres de la Conférence sont invités à formuler des observations sur les grandes lignes du séminaire sur les statistiques de la pauvreté (document ECE/CES/2013/7/Add.1).